

**NOUVELLE
FORMATION
EN ILE DE
FRANCE**

CQP E.M.V

Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

TEST DE SÉLECTION :
29 SEPTEMBRE À MASSY OU
AUPRÈS DE VOTRE VÉLO-
ÉCOLE*

FORMATION : DU 11 AU 22
OCTOBRE 2021 ET DU 21 AU
25 MARS 2022
+ 2 JOURS D'EXAMEN (119H)

MISE EN PRATIQUE :
56 H DE STAGE EN VÉLO-
ÉCOLE

PRÉ-REQUIS :

- Etre âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques (le 29/09 à l'IFV ou auprès de votre vélo-école si elle est habilitée à le faire passer)

PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour «**Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant**»

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

ALTERNANCE :

56h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-école avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

COÛT :

Frais pédagogiques : 1590 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs
Inscription au Test : 40€ ou préparation + test : 105€



L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il-elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



IFV Institut
de Formation
du Vélo



Questions-Réponses

Quel est le niveau d'habiletés techniques exigé ?

Le test d'habiletés techniques permet de vérifier que les candidats sont suffisamment à l'aise à vélo. Vous pouvez retrouver ce test sur le site internet : www.formation-velo.com

Où puis-je travailler avec le CQP Educateur Mobilité à Vélo ?

Il existe de plus en plus de structures qui enseignent l'apprentissage du vélo, essentiellement dans les villes. Ce sont des vélo-écoles. Ces structures peuvent embaucher des Educateurs mobilité à vélo pour dispenser des séances d'apprentissage du vélo. L'Éducateur mobilité à vélo peut aussi intervenir dans des structures de type écoles, clubs, MJC, centre de loisirs..., afin d'organiser un cycle d'apprentissage ou un stage sur une durée réduite.

Que me permet l'obtention de ce diplôme ?

Le CQP EMV permet de travailler professionnellement et d'être rémunéré pour les missions d'enseignement. D'autres diplômes sportifs existent (BPJEPS, DEJEPS) mais ils sont plus longs à obtenir car orientés vers le sport et le tourisme. Un diplôme fédéral Initiateur mobilité à vélo permet quant à lui d'initier à la mobilité en tant que bénévole, donc de manière non rémunérée.

Est-ce que ce diplôme est accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ?

Oui pour les personnes justifiant d'au moins 600 heures d'expérience en lien avec le métier d'éducateur mobilité à vélo, sur au moins 3 années. Un dossier est disponible auprès de l'organisme de formation.

Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut (demandeur d'emploi, jeune de moins de 26 ans, salarié, indépendant) : nous contacter pour plus d'informations (infos sur notre site)

De quel matériel ai-je besoin pour la formation ?

Vous aurez besoin d'un vélo de ville aux normes (éclairage, sonnette...), de votre équipement personnel (casque, gilet, tenue de pluie...), d'un sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie, matériel pédagogique), d'un carnet de note et d'un ordinateur si possible

Bulletin d'inscription :

à retourner à : IFV – Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON*

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance ____/____/____

Adresse : _____ CP - Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____ @ _____

Adhérent du réseau : FUB FFCT CVTC MCF FFC UFOLEP

Statut : salarié travailleur indépendant chômeur autre : _____

Financement : OPCA (préciser) _____ Pole Emploi Employeur Personnel

Autre _____

Adresse de facturation _____

Je m'inscris à la formation 2021.

Je joins un acompte de 30 %, soit 477 € par chèque à l'ordre de IFV + 50€ de frais de dossier

Je souhaite m'inscrire à la préparation et au test (et je joins un chèque de 105€)

OU Je souhaite m'inscrire au test seul le 29 septembre (et je joins un chèque de 40€)

Je suis titulaire du niveau PSC 1 ou AFPS depuis le : _____

J'ai déjà trouvé une vélo-école pour faire mon alternance

Nom de la vélo-école : _____ Nom du tuteur : _____

***À joindre au dossier** : 1 photo d'identité, copie de la carte d'identité, copie du PSC1 ou équivalent, chèques

J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription (CGI) disponibles sur www.formation-velo.com

Date et Signature

Contact :

IFV - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le n°82 38 05102 38

patrice@formation-velo.com ET melanie@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - www.formation-velo.com